

**PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES**

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

32.104

DECRET N° 94-529 DU 27 Septembre 1994

Portant nomination du directeur
du laboratoire national de
santé publique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 91-953 du 18 décembre 1991 portant attributions
et organisation du ministère de la santé ;

Vu l'ordonnance 6-69 du 28 mars 1969 portant création du
laboratoire national de santé publique ;

Vu le décret n° 69-290 du 21 juillet 1969 portant organisation
du laboratoire national de santé publique ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités
allouées aux titulaires de certaines postes administratifs ;

Vu l'attestation n° 1140-MSP-CAB du 7 Août 1991 attestant la
nomination de monsieur LOUNANA Jean en qualité de directeur du
Laboratoire National de Santé Publique ;

Vu le décret n° 93-315 du 23 juin 1993 portant nomination du
Premier ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 93-318 du 24 juin 1993 portant nomination des
membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Le médecin-commandant **MPELE KILEBOU (Pierre)**
est nommé, cumulativement avec ses fonctions de directeur du
programme national de lutte contre le Sida, directeur du
laboratoire national de santé publique en remplacement de
monsieur LOUNANA Jean appelé à d'autres fonctions.

Article 2 : Le médecin-commandant MPELE KILEBOU (Pierre) percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel, ~~et communiqué partout où besoin sera.~~ /-

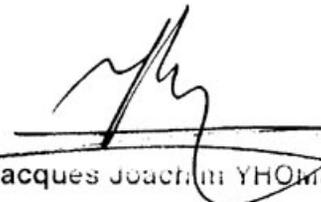
Fait à Brazzaville, le 27 Septembre 1994



Professeur Pascal LISSOUBA.-

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, chef du Gouvernement,



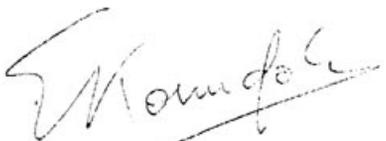
Général Jacques Joachim YHOMBY-ORANGO.-

le ministre des finances
et du budget,



Nguila MOUNGOUNGA NKOMBO.-

Le ministre de la santé
et de la population,



Jean Roger EKOUNDZOLA.-